

L'événement miraculeux de la multiplication comme sacrement



Je viens d'affirmer que, dans le texte des Rois, la multiplication des prémices est attribuée à Dieu, tandis que dans celui de Marc elle l'est à Dieu et au prophète Jésus. Celui-ci est un homme, dans lequel le Fils de Dieu s'est incarné. Cette dualité d'appartenance apparaît dans l'événement de la multiplication des pains, car dans la mesure où elle vient de Dieu, celui-ci reste caché, comme dans le récit des Rois. Mais venant de Jésus, il est exprimé par des actes concrets et visibles qu'il accomplit.

Portons à nouveau un regard sur le texte. Aussitôt que le peuple est invité à s'allonger à terre pour être prêt au repas, Jésus accomplit sur les pains des actes signifiants : « *Pre-
nant alors les cinq pains et les deux
poissons, il leva les yeux au ciel, il
bénit, rompit les pains et les donna à
ses disciples pour les leur servir.* » Soulignons ces actes dans lesquels les pains et les poissons prennent un sens en fonction du repas : ils sont bénis, coupés, donnés en morceaux aux disciples pour être distribués au peuple. Actes qui donnent aux pains et aux poissons une valeur qui dépasse leurs limites pour satisfaire la faim de ceux auxquels ils sont don-

nés. Actes donc qui ne sont que des signes des virtualités acquises par l'intervention de Dieu, par Jésus. Cette virtualité reste cachée et mystérieuse dans son être, mais comme révélée par des actes qui la signifient. Par leur fonction, ces signes constituent un rite. Ils sont accomplis non pour se rapporter à eux-mêmes, mais à la valeur du repas, rendu possible par l'intervention personnelle de Dieu par la médiation de Jésus. Celle-ci suppose que Dieu est coexistant avec Jésus, en tant qu'il est le Christ. Le rite ne serait donc qu'un ensemble de signes – paroles, gestes ou actes – se rapportant à des valeurs venant dans l'existence humaine par Jésus-Christ. L'intervention de Dieu dans l'existence humaine est au-delà des limites de l'ordre de la nature.

À ce point, la compréhension du récit nous oblige à nous rapporter à un autre texte, où Jésus emploie les mêmes signes mais en fonction d'une valeur qui dépasse sa nature. « *Et, tandis qu'ils mangeaient, il prit du pain ; le bénit, le rompit et le leur donna en disant : « Prenez ; ceci est mon corps ».* Puis, prenant une coupe, il rendit grâce et la leur donna et ils en burent tous ». Multiplication

du pain et du vin ? Non, mais nourriture de pain et de vin en rappel du corps que Jésus offre en rachat de la peine de mort que l'homme subit par son péché, et de son sang répandu pour accomplir l'alliance des hommes avec lui. Les signes sont matériellement les mêmes, mais leur signification est différente. Dans cette dernière, il s'agit de la libération de l'homme de la mort ; dans la première, de la protection de Dieu sur la même existence humaine relativement aux besoins et aux dangers qui la menacent.